## AR Prefecture

017-251710398-20250219-2025FEV004-DE Reçu le 06/03/2025

# SYNDICAT MIXTE DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 03/2025

Séance du 19 février 2025 - 14 h 30

# MODIFICATION DU POSTE DE CHEF(FE) DE PROJET TERRITORIALISÉ RESPONSABLE DU POLE EAU ET ECOSYSTÈMES

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février 2025 à 14h30, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 10 février 2025, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

#### Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle Aquitaine;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime;
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT Jean-Louis LÉONARD, UNIMA

### Membres excusés:

Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine (pouvoir à Rémi JUSTINIEN)
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime (pouvoir à Anne BRACHET)
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)

#### Membres absents:

Richard GUERIT, Région Nouvelle Aquitaine Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

# Membre invité présent :

Bruno BESSAGUET, UNIMA

#### **Contexte**

Loïc ANRAS, Chef(fe) de projet territorialisé – Responsable du Pôle Eau et Écosystèmes, a exprimé le souhait de ne plus assumer la responsabilité de ce pôle et de modifier son intitulé de poste.

### AR Prefecture

017-251710398-20250219-2025FEV004-DE Reçu le 06/03/2025

En conséquence, sa fiche de poste est ajustée comme suit :

- Nouvel intitulé : Chef(fe) de projet Milieux Humides ;
- Suppression de la mission suivante :

Responsable de pôle : l'agent devait veiller à la bonne communication inter et intra-pôle sur les projets menés par les agents du pôle, appuyer leur coordination interne et externe si nécessaire, représenter le pôle lors des réunions internes et assurer le relais des compétences des agents en réunions externes.

Toutes les autres dispositions du poste restent inchangées.

#### Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'accepter la modification d'intitulé du poste pour Chef(fe) de projet milieux humides à compter du 1er mars 2025;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président, à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

#### Nombre de membres :

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 11

Votes: Pour: 18 Contre: 0 Abstentions: 0

Pour extrait conforme,

Le Président, Rémi JUSTINIEN

Le Secrétaire de Séance,

Alain BURNET

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 \_ \_ \_ \_

Accusé de Réception Préfecture Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2025